



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interdépartementale des routes Atlantique

DÉCISION N° 2024-013

D'OUVERTURE D'UN ESSAI PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 POUR L'ACCÈS AU GRADE D'INGENIEUR HAUTE MAITRISE NIVEAU 1 SUR LES MISSIONS DE TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES RESEAUX AU CENTRE D'INGENIERIE ET DE GESTION DU TRAFIC (CIGT) à Lormont (département 33)

Le directeur interdépartemental des routes Atlantique, par intérim

Vu le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928 ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes du ministère de la transition écologique et solidaire ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2021 relatif aux classifications des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes ;

Vu la note de gestion de la direction des ressources humaines du 21 février 2022 relative à la mise en œuvre de l'arrêté du 15 décembre 2021 relatif aux classifications des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes ;

Vu l'avis de la commission consultative compétente à l'égard des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes de la DIR Atlantique en date du 15 mai 2024,

Vu la note de la DRH du 9 juillet 2024 autorisant l'organisation d'un essai professionnel pour les Ouvriers des Parcs et Ateliers de la DIR Atlantique au titre de 2024,

VU l'arrêté ministériel du 18 juillet 2024 nommant Monsieur Francis LARRIVIERE, directeur interdépartemental des routes Atlantique par intérim à compter du 5 août 2024 ;

VU l'arrêté de monsieur le préfet de la Gironde du 2 août 2024 portant délégation de signature à Monsieur Francis LARRIVIERE, directeur interdépartemental des routes Atlantique par intérim ;

DECIDE :

Article 1er :

Est ouvert, au titre de l'année 2024, un essai professionnel OPA pour l'accès au niveau IHM1 – ingénieur Haute Maîtrise de Niveau 1, sur les missions de technicien de maintenance des réseaux au SIEER/CIGT de la Direction Interdépartementale des routes Atlantique, poste situé à Lormont (département 33).

Un seul candidat pourra être admis et bénéficier de l'avancement.

Article 2 :

L'essai professionnel est ouvert à l'ensemble des ouvriers mentionnés à l'article 1er du décret n° 65-382 susvisé affectés à la DIR Atlantique et qui remplissent les conditions d'accès prévues par la note de gestion du 21 février 2022 susvisée.

Article 3 :

La présentation des missions figure dans le dossier joint.

Article 4 :

L'épreuve de l'essai professionnel comporte l'élaboration d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle et un entretien oral avec un jury d'une durée de 25 minutes.

Article 5 :

La composition du jury fera l'objet d'une décision séparée.

Article 6 :

Les ouvriers des parcs et ateliers remplissant les conditions et souhaitant participer doivent déposer leur candidature jusqu'au 30 septembre 2024 minuit au plus tard au Secrétariat Général de la DIR Atlantique/unité développement des compétences par mail :

dc.sg.dira@developpement-durable.gouv.fr ;

Article 7 :

Pour cet essai professionnel, la date limite de remise du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle est fixée au 8 octobre 2024 minuit et l'entretien oral avec un jury se déroulera le mercredi 16 octobre 2024.

Pour l'entretien oral avec le jury, une convocation sera adressée à chaque candidat.

Article 8 :

Le directeur interdépartemental des routes Atlantiques par intérim, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée jusqu'à la proclamation des résultats sur son site intranet.

Fait le 2/09/2024, à Bordeaux

Pour le préfet et par délégation
Le directeur interdépartemental des routes
Atlantique par intérim

Le directeur adjoint
chargé du développement :

Francis LARRIVIÈRE